

« Pour la Biodiversité et l'Homme »
Les amis du zoo-parc des 3 vallées
(P.B.H.)

Charte de l'association

Association déclarée
Siège Social : Château du Cayla
81440 Saint Genest de Contest

Agrément préfectoral n°W811002278

SOMMAIRE

1 – L’ASSOCIATION

2 - PRÉAMBULE ET PHILOSOPHIE DE L’ASSOCIATION

2-1 La sauvegarde de la biodiversité animale, végétale et environnementale au service de l’homme

2-1-a Éléments d’un constat

2-1-b Une nécessaire conviction : élever notre niveau de responsabilité

2-1-c Objectifs généraux

3 - LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

5 - PUBLICS CONCERNES

5-1 Les lieux d’intervention

5-2 les zoos

6 - ACTIONS ET INTERVENTIONS DE L’ASSOCIATION AUPRÈS DES ACTEURS CONCERNES

6-1 Mode d’intervention

6-2 Modalités : Aide Bénévole pour

6-3 Conditions d’intervention

7 - LES MOYENS

7-1 Accès

7-2 Modalités de l’aide

8 - MEMBRES DE L’ASSOCIATION

8-1 Membres

8-2 Démission, exclusion et décès

8-3 Cotisations

9 - CONDITIONS POUR ÊTRE MEMBRE

10 - POURQUOI L’ASSOCIATION SOUTIEN LES ZOOS UNE PLATEFORME POUR L’ACTION

1- L'ASSOCIATION

Il est fondé dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1901, une association déclarée à la Préfecture d'Albi (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : DDSPP-Bureau des Associations à Castres) sous le nom « Promotion de la Biodiversité au service de l'Homme »

Agrément préfectoral n°W811002278

BUTS

- L'association Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme entend animer et développer un ensemble diversifié d'activités relatives La sauvegarde de la biodiversité animale, végétale et environnementale au service et à l'avenir de l'homme
- Elle est au service de toute institution qui œuvrent pour une réflexion et des actions en faveur de la biodiversité y compris dans les parcs animaliers sur l'ensemble du territoire français et qui s'engagent à respecter les objectifs et philosophie de l'association Dans le but définitif de contribuer à fixer un horizon évolutif à notre espèce et à tous et tout ce qui ce qui lui est consubstantiel et nécessaire pour se diriger vers ce destin.
- La démarche de sensibilisation, d'éducation et d'intervention élaborée puis développée par l'association Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme est construite à partir d'un **constat et d'une approche globale.**

2- PRÉAMBULE ET PHILOSOPHIE DE L'ASSOCIATION

2-1- La sauvegarde de la biodiversité animale, végétale et environnementale au service de l'homme

L'Association œuvre et contribue à fixer un horizon évolutif à notre espèce ainsi que tout ce qui lui est consubstantiel et nécessaire pour se diriger vers ce destin.

La démarche de sensibilisation, d'éducation et d'intervention élaborée puis développée par l'association « Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme » est construite à partir d'un constat (A) et d'une approche globale. (B)

a. Éléments d'un constat

« En son état de développement, notre civilisation est une civilisation de la consommation » nous disais déjà Jean BAUDRILLARD en 1970. Aujourd'hui il conviendrait de parler de surconsommation. Cette surconsommation induit une captation toujours plus grande des ressources de la terre, détruisant au passage l'habitat de nombreuses espèces de la faune sauvage tout autant que des cultures humaines et animales, des biographies et des indépendances. Sont également concernés par ce même mouvement la faune et la flore locale et bien évidemment l'eau si précieuse pour toute forme de vie. En outre, à une échelle plus individuelle, cette surconsommation privilégie souvent le temporaire, l'effet d'attractivité immédiate et fait disparaître ce qui ne semble pas immédiatement utile. Ce choix du non essentiel se trouve bien souvent à l'origine de nos sentiments de supériorité, de vanité et de toute-puissance. L'on retrouve ici un processus d'appauvrissement matériel, affectif et culturel des hommes. À quoi donc nous sert le progrès technique s'il ne met pas l'essentiel de sa puissance, non pas au service du superflu, mais au service du respect d'une biodiversité seule dimension réellement porteuse de modernité et de futur.

- Allons-nous saisir les conséquences de notre **impact** sur le monde et la vie ?

- Allons-nous enfin accepter de respecter la grande loi d'homéostasie de la nature et nous considérer pleinement comme une espèce animale à laquelle revient une mission singulière : **celle d'être responsable du devenir de la planète ?**

b. Une nécessaire conviction : élever notre niveau de responsabilité

L'acte de consommation ne peut constituer une finalité. Une ressource est prélevée dans la perspective de répondre à un besoin. Lorsque celui-ci est satisfait, l'essentiel est assuré et consommer toujours plus relève d'un superflu dommageable. Un tel constat implique un effort de connaissance, de créativité et d'inventivité afin d'accompagner l'émergence d'un monde nouveau. Cette mutation induit de fait une action de recyclage dans quasiment tous les domaines de l'existence humaine.

Élus et ou citoyens, nous sommes tous au cœur des enjeux de nos sociétés modernes et des reconfigurations relationnelles qu'elles impliquent : monoparentalité, adoption, recombinaison familiale, reproduction, socialisation, territorialisation, etc. Pour chacune de ces situations, la nature a testé de manière aléatoire une infinité de solutions.

À nous humains revient cette responsabilité de les identifier, de les connaître, de les comprendre, de nous en inspirer parfois... mais toujours pour **faire reculer le hasard fruit de notre ignorance**.

Nous devons donc rencontrer par tous moyens le vivant dans ses différentes formes et problématiques, témoins de l'état de la planète :

- en proposant par exemple des actions de découvertes, de transmission de connaissances, de lien et d'interactions vitales entre éléments animés et inanimés de notre planète.

Nous irons ici, à côté et/ou un peu plus loin dans tous espaces naturels et/ou créés par l'homme pour découvrir, apprécier, s'interroger, parfois s'indigner, toujours questionner, parfois initier ou reproduire des actions qui s'inscrivent dans un développement durable et soutenable.

Cela permet à chacun de décider comment inscrire sa présence au monde dans un projet personnel ou collectif en harmonie avec tout ce qui le constitue : monde animés et/ou inanimés qui constituent ce monde et son évolution, ses cultures humaines ou animalières voire les conditions de son devenir ;

c. Objectifs généraux

b-1 **Sensibiliser le public et particulièrement les plus jeunes qui portent le monde de demain** à une approche globale aux thématiques et enjeux du développement durable, du vivant (monde animal, végétal) et de l'inanimé (eau, minerais) ;

Les jeunes générations se trouvent d'emblée en situation de responsabilité.

Au-delà d'une conscience de la fragilité du vivant, il nous revient de construire un monde renouvelé et soutenable.

L'association Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme est en ce sens conçue comme un véritable dispositif d'appui dédiée aux nouvelles générations.

b-1-1 sur la place de l'homme dans la biodiversité : une représentation de notre place dans l'évolution telle que Darwin l'a merveilleusement développé. Pour cela, nous suivons les **leçons du darwinisme** et les acquis les plus récents en **éthologie, biologie, sciences humaines**.

b-1-2 Une réflexion et des actions centrées sur la thématique éthologie sciences humaines

b-1-3 Sensibiliser aux traits communs et aux traits différentiels entre espèces et en particulier entre toutes les espèces et l'homme;

Les sujets :

- Un accès facilité aux variants et invariants du vivant.
- Point de convergence et pourquoi ?
- Point de différence et pourquoi ?
- Quel est l'impact pour chaque espèce sur sa manière d'être, de sa biographie, de son histoire ?
- Les processus et conditions des apprentissages de base et de la transmission du savoir.
- Les différents modèles d'organisation systémique, parentaux et familiaux présents dans le monde animal et chez l'homme;
- Processus de socialisation en général.

b-1-4 Sur l'état de la biodiversité ce jour

• Sur son devenir

Les engagements possibles en faveur de cette biodiversité dont il est le fruit et l'acteur politique. Ceci constituant un véritable marqueur de notre humanité à la diversité du vivant, à la connaissance des différentes espèces, aux problématiques relatives à ces espèces.

• La conservation :

Soutenir ou promouvoir Des actions en faveur de la conservation des espèces connaître Elle projette de mener des actions de conservation et de soutien à toutes les actions et/ou associations dédiées à la protection de la faune sauvage, particulièrement celles menacées d'extinctions, et, plus globalement, de la Biodiversité; le tout, en réfléchissant sur la nécessité de ne pas faire peser sur les populations autochtones seules la charge de sa protection. Celle-ci ne pouvant se concevoir et se pratiquer qu'autour d'un modèle économique, permettant à ces populations un développement équitable et durable, y compris si elle le juge bon pour elle autour du thème et du travail de la conservation.

Quels sont les possibles modèles d'une action durable, dans laquelle le monde entier doit être co-acteur, la biodiversité et en particulier la faune sauvage, étant un patrimoine commun, unique, et périssable ?

Pour cela connaître l'histoire de la terre et de la survenue du vivant.

Réfléchir à l'environnement et la réalisation des espaces nécessaires à chaque espèce présente en captivité en parc zoologique, réserves. Parcs naturel, ou espaces naturels, y compris les faunes locales Comparés à ces mêmes thématiques pour l'espèce humaine.

b-1-5 Permettre une connaissance plus grande de notre monde et de ses possibilités par la découverte de lieux exemplaires où se manifeste la biodiversité. À ce titre mentionnons ici : les zoos, parcs animaliers, fermes, élevages divers, zones humides, faune et flore locale, minéralogie;

b-1-6 Agir dans le but d'expérimenter et au-delà de diffuser toutes pratiques économiques et sociales susceptibles de permettre à l'humanité de mieux répondre aux exigences posées l'évolution humaine et à la promotion d'une biodiversité au service de l'homme.

3 - LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Grâce aux hypermarchés et aux divers producteurs locaux les zoos organisent la collecte des invendus et autres, légumes et fruits non calibrables afin d'aider sur leur demande les associations caritatives et pour le surplus afin d'éviter tout gaspillage d'agrémenter la nourriture des animaux.

Outre une certaine économie financière pour les zoos, ils portent avec tous ceux déjà engagés la volonté de **réduire l'impact sur notre planète** d'une consommation humaine non raisonnée. Toutes ces actions donneront lieu à dédommagement des frais engagés. Plus largement, cette association permettra d'avoir toutes activités (économique ou non) et d'entreprendre toutes actions lui permettant d'atteindre ses buts (cf. article 1).

4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Exemple : le zoo des 3 vallées chauffe l'enclos des Girafes avec une **pompe géothermique** à 80 mètres de profondeur.

Mais aussi suivant les sites, lagunage, protection des zones humides ; méthanisation etc.

5 – PUBLIC CONCERNÉS

5-1 Les lieux d'intervention :

- dans les visites de lieux porteurs de cette thématique,
- dans toute institution concerne par la transmission de cette réflexion et de ce savoir.

5-2 Les zoos :

L'association porte un intérêt particuliers aux parcs animaliers (ceux qui respectent la charte de l'association et qui sont agréés par celle-ci)

Quel est l'intérêt d'intervenir dans les zoos ?

Cette nécessaire pédagogie a besoin d'un support vivant et démonstratif qui interpelle émotionnellement nos plus intimes interrogations existentielles.

Dans ces temps d'interrogation Les parcs animaliers sont un de ces outils indispensables pour accompagner le développement d'une conscience plus responsable de notre présence au monde. Permettant ainsi la construction progressive d'une relation durable et respectueuse au vivant et plus globalement à notre « Terre »

En faisant se rencontrer le monde zoologique et éthologique avec l'univers des sciences humaines, au-delà de sa mission première, les Zoos visent aussi des objectifs de vulgarisation scientifiques sur le terrain.

Ils peuvent accompagner une compréhension du fonctionnement individuel interindividuel, familial, et social. Clanique et toute forme d'organisation relationnelle du vivant.

UN ZOO EST UNE PLATE-FORME POUR L'ACTION

Les zoos et parcs animaliers constituent une plate-forme originale et pertinente afin de porter les objectifs de l'association Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme. Ceci pour plusieurs raisons :

- Le nombre des personnes pouvant être sensibilisées. En Europe les zoos reçoivent chaque année plus de 30 millions de visiteurs. Si seulement 1% de ce public (300 000 pers) est au cours de sa visite sensibilisé et devient un

militant de la biodiversité, un pas considérable sera fait.

- L'expérience de la rencontre - L'urbanisation a de fait éloigné les personnes du contact avec la nature sauvage et les animaux. Or rien ne remplace le contact direct avec la faune sauvage pour véritablement se sentir concernés. Beaucoup de visiteurs en particuliers les plus jeunes nous parlent pendant les visites et nous font part de leur désir de s'investir dans la sauvegarde de ce qu'ils voient. Les zoos sont le thermomètre du mal être ce n'est pas la peine de le casser. Ils disent qu'il y a malaise dans la civilisation (emprunt à S Freud) plus que tout autre média. Les parcs zoologiques présentent des animaux vivants qui, par leurs mouvements, leurs comportements, leurs modes de communication gestuelles ou phoniques, leurs empreintes olfactives, leur modes de socialisation et bien d'autres informations vont susciter des émotions, des interrogations, parfois un malaise dans ce qu'il nous renvoie de l'état de la biodiversité, de nous-même, mais aussi, d'émerveillement et d'empathie qui vont marquer durablement les visiteurs.

- La possibilité de mobiliser des supports pédagogiques variés.

- L'observation - Enfants et adultes peuvent observer les animaux de près tout en apprenant à les connaître et voir en miroir notre propre humanité dans ce qu'elle a de commun et de différent avec ce monde animal dont nous partageons les origines et le destin ;

- La transmission de connaissances - Les panneaux d'information et les pancartes signalétiques sur les espèces animales permettent aux jardins zoologiques de transmettre aux visiteurs un maximum de connaissances, tel que le mode de vie de l'animal, ainsi que ses caractéristiques particulières, son habitation, sa description physique... Programmes interactifs - primate homos sapiens- et autres différentes espèces de la faune sauvage ainsi que des programmes pédagogiques pour les écoles, adaptés au niveau d'études des enfants.

- Une logique de découverte – Prendre conscience (au-delà du directement compréhensible) que chaque être vivant communique avec l'ensemble du vivant à partir d'un registre qui exprime son univers et sa perception de l'autre. L'homme peut-il se fixer comme exigence de promouvoir le contenu et le sens de ces échanges. À l'issue d'une telle expérience, de nombreuses personnes sont passionnées chacune à leur manière par la biodiversité. Elles découvrent et aiment par leur visite dans les zoos la faune sauvage dite en liberté qui ainsi sort de l'anonymat et aide à mieux comprendre notre humanité et notre fragilité comme elle aide encore, à mieux saisir ce qui nous relie à l'ensemble du vivant. Car en effet, derrière l'illusion de l'espace libre suggéré par le documentaire sont à l'œuvre de nombreux processus de destruction massifs (déforestation, braconnage, chasse ludique etc.) témoignant d'une biodiversité, partout en voie de disparition accélérée.

6 - ACTIONS ET INTERVENTIONS DE L'ASSOCIATION AUPRÈS DES ACTEURS CONCERNÉS

6-1 Mode d'intervention

L'association Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme entend animer et développer un ensemble diversifié d'activités à l'intérieur duquel peuvent être distingués trois principaux axes opérationnels :

Axe n°1 - Des actions d'apports de connaissances - Celles-ci pourront prendre la forme :

- D'actions de sensibilisation et d'informations en direction de divers publics ;
- D'animation de rencontres scientifiques pluridisciplinaires autour de thématiques spécifiques ;
- De conférences de haut niveau à l'intention des Décideurs et élus.

Axe n°2 - Des actions d'accompagnement et d'intervention :

L'association, pleinement engagée par et dans les mutations en cours propose également un ensemble prestations d'appui aux acteurs impliqués par la nécessaire préservation de la biodiversité. Dans cette perspective, il est envisagé :

- Un appui aux projets pédagogiques pouvant être développés et/ou conduits dans toutes institutions (écoles, CE, entreprises, collectivités, État, lieux de loisirs, etc.) impliqués à un titre ou un autre par la protection de l'environnement;
- Un appui dans toutes actions de conservation et de soutien de la faune sauvage (tout particulièrement en direction des espèces menacées d'extinction) et plus largement à la biodiversité.

Axe n°3 - Des actions de développement partenarial :

Connaître, rencontrer, protéger les acteurs du vivant est une action inscrite dans une dynamique collective et partagée. Aussi, l'association a vocation à : intervenir en réseau ; s'impliquer auprès de multiples associations; fédérer les acteurs pouvant être mobilisés de manière concertée en vue de mieux promouvoir la biodiversité.

6-2-Modalités : Aide Bénévole pour :

- Organisation de manifestations culturelles
- Organisation de stages, réunions, conférences, expositions
- Séjour nature et éducation
- Formation, gestion de centre de formation

- Création et diffusion de bulletins , publications, reportages, photos ,vidéo et tous autres outils de diffusion numérique ou non relatives aux actions de l'association
- Participer à toutes entreprises de pédagogies auprès du public visiteur mais aussi auprès de tout autre public en particulier scolaire
- Élaboration de conférences
- Et toutes productions intellectuelles contribuant à la mise en œuvre des objectifs
- Tous autres moyens légaux pour atteindre ses buts.

Intervention bénévole dans les zoos

- Toutes contribution à l'amélioration du bien-être animal y compris en contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie que ce soit au titre des installations ou au titre de l'animation
 - D'apporter de l'aide aux zoos dans le développement, l'entretien et l'embellissement du parc
 - De contribuer au bien-être des animaux
 - De participer aux actions de communication pour promouvoir le zoo et ses actions
 - D'assurer un volet pédagogique pour une sensibilisation et une éducation à la faune sauvage
 - encadrement a titre bénévoles des activités de sensibilisation du public et particulièrement par des exercices inter actifs avec les animaux et encadrement des animations enfants en particuliers lors des ateliers nourrissage des animaux
 - De rechercher et participer à des programmes de connaissances des espèces dans le cadre de réseaux officiels tels que centre de recherche (en éthologie, sociologie humaine et animales, psychopédagogie juvénile), parc naturel et zoo
 - Aide à l'organisation d'évènements dans le zoo en lien avec ses objectifs
- Mise à disposition de bénévoles ayant des compétences aux buts et aux objets de l'association

6-3 - Conditions d'intervention

L'association exigera seulement de ses membres le respect des dispositions statutaires, l'acceptation de la charte morale indispensable et la garantie d'un concours réel et positif dans les limites consenties par chacun.

- o Les lieux d'intervention sont tous ceux qui participent de ces réflexions, et plus particulièrement les parcs animaliers et zoos qui s'engagent conformément aux objectifs et philosophie de l'association

Pendant nous formulons le vœu qu'à terme ces outils de la connaissance que sont les parcs zoologiques puissent disparaître pour laisser la place à une charte du vivant respectant toute forme de vie dans une cohabitation exigeante et raisonnée loin de tout angélisme mais aussi de tout fantôme de toute puissance destructrice.

7 - LES MOYENS

7-1 Accès

- Tous les membres de l'association auront une carte bénévole avec entrée libre sous condition de la régularité de leur inscription à l'association.
- L'accès permanent au zoo sera autorisé sous condition d'ouverture administrative au public et aux heures d'ouverture.

7-2 Modalités de l'aide

- Moyens d'action humaine :

- Tous les publics sont visés par l'association. Néanmoins, l'accent sera autant que faire se peut mis en direction des publics les plus jeunes. En effet, si la préservation de la biodiversité constitue un réel défi pour les générations actuelles, celui-ci devient essentiel.

- Moyens financiers :

- les cotisations des membres
- les collectes lotos
- les actions d'expertise a visée pédagogiques, conseils, rémunérée
- les revenus de la vente de toutes productions commandées ou proposées pour servir les objectifs de cette action
- les dons matériels immatériels et numéraires
- les emprunts.

8 - MEMBRES DE L'ASSOCIATION

8-1 Membres

L'association se compose de :

- **Membres fondateurs** qui sont des membres faisant partie du conseil d'administration.
- **Membres actifs** qui paient annuellement leur cotisation et participent effectivement à la vie de l'association et aux assemblées générales avec droit de vote.
- **Membre bienfaiteur** qui est un titre décerné par le conseil d'administration aux personnes physiques ou morales qui, sans participer obligatoirement à la vie effective de l'association, lui apporte une aide matérielle ou personnelle. Ces membres participent aux assemblées générales avec voix consultative.
- **Membre d'honneur** qui est un titre décerné par le conseil d'administration à des personnes physiques ou morales choisies en fonction de leurs responsabilités ou de leurs compétences. Ces membres peuvent être dispensés de payer la cotisation.
- **Membre associé** qui est décerné par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, à des représentants de personnes morales de droit public ou privé poursuivant des buts identiques ou complémentaires. Ces membres doivent être âgés de plus de 16 ans et pour les trois quarts d'entre eux, être de nationalité française.

8-2 Démission, exclusion et décès

La qualité de membre de l'association se perd lorsque :

- L'adhérent **démissionne** en adressant leur démission au président du Conseil d'administration, par lettre recommandée AR ; Il perd alors sa qualité de membre de l'association à l'expiration de l'année civile en cours.
- Le conseil prononce l'**exclusion d'un adhérent** soit pour défaut de paiement de sa cotisation six mois après son échéance, soit pour motifs graves. Il doit, au préalable, requérir l'intéressé de fournir, le cas échéant, toutes explications. Si l'adhérent exclut la demande, la décision d'exclusion est soumise à l'appréciation de la première assemblée générale ordinaire qui statue en dernier ressort.

En cas de **décès** d'un sociétaire, ses héritiers et ayants droit n'acquièrent pas de plein droit la qualité de membre de l'association.

Le décès, la démission ou l'exclusion d'un sociétaire, ne met pas fin à l'association qui continue d'exister entre les autres sociétaires.

8-3 Cotisations

La cotisation annuelle est fixée annuellement par le conseil d'administration. Elle sera pour le premier exercice de 100€ pour les membres bienfaiteurs, 20 € pour les membres ordinaires, 10 € pour les membres participants à des actions bénévoles au sein du zoo après avoir rempli la fiche d'inscriptions à ces actions : <https://www.assos-biodiversite.org/formulaire-dinscription/> Les cotisations sont payables aux époques fixées par le conseil d'administration soit le 2 avril de chaque année. Les membres bienfaiteurs ne sont pas tenus au versement d'une cotisation. Indépendamment de sa première cotisation annuelle, tout nouveau sociétaire, doit verser, à titre de droit d'entrée, une somme fixée annuellement par le Conseil d'administration. Soit la somme de 10€ pour cette année 2020. Sont exonérés de cette somme les membres de droit et les premiers membres de l'association.

9 - CONDITIONS POUR ETRE MEMBRE

Les membres du conseil doivent être âgés de 18 ans minimum et de nationalité française.

10 - POURQUOI L'ASSOCIATION SOUTIEN LES ZOOS UNE PLATEFORME POUR L'ACTION

Les zoos et parcs animaliers constituent une plate-forme originale et pertinente afin de porter les objectifs de l'association Promotion de la Biodiversité au Service de l'Homme. Ceci pour plusieurs raisons :

- **Le nombre des personnes pouvant être sensibilisées**

En Europe les zoos reçoivent chaque année plus de 30 millions de visiteurs. Si seulement 1% de ce public (300 000 pers) est au cours de sa visite sensibilisé et devient un militant de la biodiversité, un pas considérable sera fait.

- **L'expérience de la rencontre**

L'urbanisation a de fait éloigné les personnes du contact avec la nature sauvage et les animaux. Or rien ne remplace le contact direct avec la faune sauvage pour véritablement se sentir concernés. Beaucoup de visiteurs en particuliers les plus jeunes nous parlent pendant les visites et nous font part de leur désir de s'investir dans la sauvegarde de ce qu'ils voient. Les zoos sont le thermomètre du mal être ce n'est pas la peine de le casser. Ils disent qu'il y a malaise dans la

civilisation plus que tout autre média. Les parcs zoologiques présentent des animaux vivants qui, par leurs mouvements, leurs comportements, leurs modes de communication gestuelles ou phoniques, leurs empreintes olfactives, leur modes de socialisation et bien d'autres informations vont susciter des émotions, des interrogations, parfois un malaise dans ce qu'il nous renvoie de l'état de la biodiversité, de nous-même, mais aussi, d'émerveillement et d'empathie qui vont marquer durablement les visiteurs.

- **La possibilité de mobiliser des supports pédagogiques variés.**

- **L'observation :**

Enfants et adultes peuvent observer les animaux de près tout en apprenant à les connaître et voir en miroir notre propre humanité dans ce qu'elle a de commun et de différent avec ce monde animal dont nous partageons les origines et le destin;

- **La transmission de connaissances :**

Les panneaux d'information et les pancartes signalétiques sur les espèces animales permettent aux jardins zoologiques de transmettre aux visiteurs un maximum de connaissances, tel que le mode de vie de l'animal, ainsi que ses caractéristiques particulières, son habitation, sa description physique, ... Programmes interactifs - primate homos sapiens- et autres différentes espèces de la faune sauvage ainsi que des programmes pédagogiques pour les écoles, adaptés au niveau d'études des enfants;

- **Une logique de découverte :**

Prendre conscience (au-delà du directement compréhensible) que chaque être vivant communique avec l'ensemble du vivant à partir d'un registre qui exprime son univers et sa perception de l'autre. L'homme peut-il se fixer comme exigence de promouvoir le contenu et le sens de ces échanges.

De nombreuses de personnes sont passionnées chacune à leur manière par la biodiversité. Elles découvrent et aiment par leur visite dans les zoos la faune sauvage dite en liberté qui ainsi sort de l'anonymat et aide à mieux comprendre notre humanité et notre fragilité comme elle aide encore, à mieux saisir ce qui nous relie à l'ensemble du vivant. Car en effet, derrière l'illusion de l'espace libre suggéré par le documentaire sont à l'œuvre de nombreux processus de destruction massifs (déforestation, braconnage, chasse ludique etc.) témoignant d'une biodiversité, partout en voie de disparition accélérée.